



QUATORZIÈME ANNÉE. VOL. XXVIII, No 6

Samedi 8 Août 1898

La
SEMAINE RELIGIEUSE
DE

MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.

ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs-relieurs, 421 rue St-Paul.

Castle & Fils: 20:Rue:Universite:
: MONTREAL : :
Vitreaux : d' Art : et : Cloches : D' EGLISES
AGENTS : E : CHAMPIGNEULE : & : CIE : France
POUR

Bell Telephone 2235. Blouin, Desforges & Latourelle,
PLOMBIERS

Poseurs d'Appareils à Gaz, Chauffage à Eau Chaude, Vapeur, Basse ou Haute Pression
Couvreur en Ardoise, Gravois, Métaux, Etc.

BUANDERIES ET CUISINES A VAPEUR, UNE SPECIALITE.

Plaqueurs sur Or, Argent, Nickel, Cuivre, Etc.

Polisseurs, Graveurs et Vernisseurs sur toute sorte de Métaux.

520 1/2, RUE CRAIG, Montréal.

REFERENCES. — Soeurs Grises. — Congrégation N.-Dame. — Bon Pasteur. —
Jésus-Marie. — Cathédrale de Montréal. — Eglise de N.-D. de Lourdes. — Pointe
St-Charles. — Lachine, etc., etc. — Une attention toute spéciale aux commandes du
Clergé et des Communautés Religieuses.

ADOLPHE C. LARIVIERE

RODRIGUE C. LARIVIERE

PIERRE DUBE

LARIVIERE & DUBE

MANUFACTURIERS DE

Cadres, Plinthes, Moulures, Baguettes, Etc., Etc.

Tournages et Découpages

Exécutés avec précision, netteté et goût.

Manufacture : 487 RUE ST-JACQUES ET 12 RUE BLANCHARD

Bureau : 74 rue ST-ANTOINE

Téléphone Bell 1382

MONTREAL

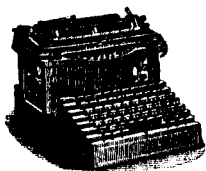
RESSORTS DE PORTE AUTOMATIQUES

Le grand " desideratum " pour les églises

PAILLASSONS en fil d'acier nettoyant les pieds
en passant dessus, **SERRURES** et **CADENAS** de
sûreté, **BALAIS** à tapis, **RASOIRS** " Surveyer,"
garantis, etc., etc.

Chez **L. J. A. SURVEYER**

— 6, Rue St-Laurent, Montréal



MACHINES A ECRIRE

Nous avons l'honneur d'informer Messieurs les membres du clergé, et surtout les directeurs de maisons d'éducation, que nous avons l'agence des machines à écrire

PEERLESS

**DENSMORE,
PEERLESS,**

**REMINGTON-SHOLES,
HARTFORD.**

Ces machines sont les plus perfectionnées et peuvent satisfaire tous les goûts, toutes les exigences et toutes les bourses.

Nos fournitures, telles que rubans pour toutes machines, papier carbone, papiers toile, pupitres, etc., sont garanties supérieures sous tous les rapports. Machines de seconde main, en parfait état.

Une visite (ou correspondance) est respectueusement sollicitée.

CLEMENT & CUSSON

AGENTS GÉNÉRAUX

Bâtisse des Chars Electriques, Cote de la Place d'Armes,

Téléphone Bell 2065 **MONTREAL, P. Q.**

Catalogues et échantillons d'écriture franco.

J. B. RESTHER & FILS

ARCHITECTES

BUREAU : Bâtisse Imperiale 1er etage, No. 13

107 RUE SAINT-JACQUES

Téléphone Bell. 1800.

MONTREAL.

MM. Resther se chargent de plans, devis, et surveillance des travaux, pour construction d'églises, collèges, couvents, etc., etc. Des conditions spéciales sont faites aux corporations religieuses.

MM. RESTHER sont recommandés par plusieurs corporations religieuses importantes.

Prières des Quarante-Heures

LUNDI	10	AOUT	— Hôtel-Dieu.
MERCREDI	12	"	— Noviciat des Oblats.
VENDREDI	14	"	— Noviciat des Jésuites.

Fêtes de la semaine

DIMANCHE	9	AOUT	— 11 Pent. S. Alp. Lig, E. D., d.
LUNDI	10	"	— S. LAURENT, M. d. 2 cl.
MARDI	11	"	— Ste Philomène, V. M., d.
MERCREDI	12	"	— Ste Claire V., doub.
JEUDI	13	"	— De l'Octave, Sem.
VENDREDI	14	"	— Vig. de l'Assomption, sem.
SAMEDI	15	"	— ASSOMP. DE LA B. V. M., d. 1 cl.

La Semaine Religieuse de Montréal

S'adresser :

Pour la Rédaction, à M. G. Dauth, Archevêché de Montréal.

Pour l'Administration, à M. L. E. Cousineau, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LAPRES & LAVERGNE

**Photographes
attitrés du Clergé**

25% de réduction pour le Clergé et les Communautés Religieuses

MM. LAPRÉS & LAVERGNE ont un manteau romain à la disposition de leurs clients.

TELEPHONE 7283 360 RUE ST-DENIS MONTREAL

ALBERT GAUTHIER

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

D'Ornements d'Eglise

Bronzes et Chasubleries

Statues de toutes descriptions, Chemins de croix en bas-relief, en peinture à l'huile, en Chromos et Lithographies, Magnifiques choix de Lampes de sanctuaire, Lustres, Chandelliers d'autel et Candélabres, Calices, Ciboures, Ostensoirs et Burettes. Vin de messe de Sicile, Madère et Taragone.

Clerges approuvés pour le culte par les autorités de l'archevêché de Montréal.

Magnifique candélabre breveté au Canada et aux Etats-Unis, sept lumières, pouvant donner au-delà de cent changements différents, aux prix de \$32.50 la paire.

SPECIALITE POUR AUTEL EN TOUS STYLES ET DE TOUS PRIX

1677 rue Notre-Dame • Montreal

DR J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN



DENTISTE

20 RUE ST-LAURENT 20
MONTREAL

EXTRACTION de DENTS sans DOULEURS
Par l'électricité et par anesthésie locale.

FAUSSES DENTS posées sans PALAIS.

COURONNES en OR ou en PORCELAINE
Posées sur de vieilles racines.

DENTIERS faits d'après les procédés les plus nouveaux.

Heures de consultations : de 9 a. m. à 6 p. m.

Téléphone 2818

VICTOR THERIAULT

Entrepreneur de Pompes Funebres

TOUJOURS EN MAINS :

UN GRAND ASSORTIMENT DE CORBILLARDS

A vendre à des conditions très faciles.

164 ET 18 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

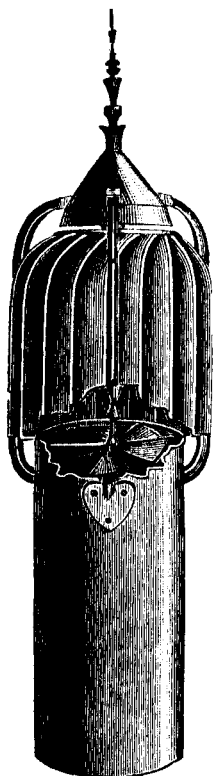
ROBERT MAISON DE FINANCE
180 rue ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Epargne
MONTREAL

Prêts aux Fabriques et aux Communautés religieuses, Consolidation de Dettes, par annuités, avec amortissement. Négociations de Débentures pour Municipalités et Commissaires d'Ecoles. Prêts aux Particuliers, sur hypothèque de Biens-Fonds. A ceux qui ont de l'argent à prêter, j'ai toujours des demandes pour des emprunts à 6 %, intérêt payable semi-annuellement.

LE VENTILATEUR

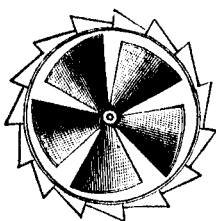
EOLIEN

(BREVETÉ 26 MAI 1894.)



L'appareil le plus efficace pour la ventilation parfaite des

Manufactures
Edifices . . .
. . . Publics,
. . . Eglises . . .
Maisons . . .
. . . d'Education.



Résidences . .
. . . Ecuries,
Cabinets . . .
. . . d'Aisance,
Etc., Etc. . .

Il est mis en mouvement, non seulement par le moindre vent, mais aussi par la différence de température de l'intérieur et de l'extérieur de la bâtisse. L'hélice placée à l'intérieur de ce ventilateur établit un courant d'air continu et aspire toutes les poussières, la fumée, les vapeurs, l'air vicié, etc.

Le " **Ventilateur Eolien** " est hautement recommandé par les principaux architectes, est en usage dans un nombre considérable d'usines et de maisons d'éducation, etc.

FAIT EN PLUSIEURS GRANDEURS

Lessard & Harris

PROPRIETAIRES ET MANUFACTURIERS

Aussi : **COUVREURS, PLOMBIERS et POSEURS**
D'APPAREILS de CHAUFFAGE.

RÉFÉRENCES : — Séminaire de philosophie de Montréal, Université Laval, les Dames du Sacré-Cœur de Montréal, le Monument National, l'Hospice Gamelin, la Providence du Mile-End, les Sœurs de Ste-Croix, Montréal, et toutes les écoles des Commissaires catholiques de Montréal.

421¹/₂. RUE CRAIG. Montréal.

AND. BRISSET & FILS, 21, 22, 23 RUE GOSFORD, MONTREAL.

Dépositaires des **RR. PP. Trappistes d'Oka,**

Tiennent leur Vin de Messe : par caisse de 12 bouteilles :.....à \$3.00
" " " par gallonà 1.25

Reçoivent directement les Vins de France, d'Espagne, etc.

VIN DE TABLE { Par caisse de 12 bouteilles :.....\$ 2.50
MONTFERRAND { Par gallon :.....\$ 0.90
(BORDEAUX) { Par pièce bordelaise de 46 à 48 gallons.....\$40.00

Vins de PORTO, SHERRY, MADÈRE, MALAGA : De \$1 la caisse à \$20.

COGNACS, depuis \$6 la caisse à \$18.—LIQUEURS.—BONGIES blanches et de couleur pour Sanctuaires, etc. Envoi de Catalogues détaillés sur demande.

Eaux minérales : Contrexeville, Vittel, etc

Provenance et pureté des produits garantie.

ÉTABLIE EN 1874

G. A. LAMONTAGNE & CIE MARCHANDS TAILLEURS

No 1536 Rue Ste-Catherine, *Voisin de la Banque d'Épargne*

MONTREAL

Nous accordons au Clergé et aux Communautés religieuses une attention toute spéciale.

SPECIALITÉ : TWEEDS FRANÇAIS, ANGLAIS, ÉCOSSAIS et CANADIENS.

Marbrerie Canadienne

Granit et Marbre de différentes Couleurs

36 RUE WINDSOR — MONTREAL

T. ROCHON & FILS

Successeurs de A. R. CINTRAT

Telephone No 2973. *Marbrier Sculpteur*

Monuments, Pierres Tumulaires, Autels et Devants de Cheminées, Carrelage en Marbre et Mosaïque, etc.

☛ Référence : Archevêché de Montréal.

D. A. BEAULIEU — DECORATEUR

Fabricant de Vitraux peints et en mosaïque

Constructeur et Décorateur d'Autels et de Chaires

Décorations d'églises, chapelles, résidences, bureaux, statues, bannières religieuses, etc.

Tout ouvrage fait avec soin et dans tous les styles. Satisfaction garantie.

1986 rue Ste-Catherine

LIBRAIRIE C.-O. BEAUCHEMIN & FILS

256 & 258, RUE ST-PAUL, MONTRÉAL.

-
- Le Curé d'Ars.** Vie de Jean-Baptiste Vianney, publiée sous les yeux et avec l'approbation de Mgr l'évêque de Belley, par l'abbé Alfred Monnin. 2 vol.....1 88
Le même ouvrage, abrégé, en un volume.....0 50
- Montalembert.** Sa jeunesse, 1810-1836, par le R. P. Lecanuet. 1 vol. 8 x 5½.....1 25
- Vie du bienheureux Théophile de Porté,** mineur de l'observance de Saint-François, par M. l'abbé Abeau. 1 vol. 9 x 5½.....1 25
- Un Apôtre français au Tonkin,** Mgr Pugenier, par G. de Allenjoye. 1 vol. 7 x 5.....0 50
- Le Rév. P. Henri Chambellan,** de la Compagnie de Jésus, 1834-1892, par le P. Charruau. 1 vol. 7 x 5.....0 75
- Lettres de l'abbé Henri Perreyve,** 1850-1865, avec le portrait de l'auteur. 1 vol. 7 x 5.....1 00
- Pierre Olivaint,** prêtre de la Compagnie de Jésus, par le P. Charles Clair, de la même compagnie. 1 vol. 7½ x 5.....0 88
- Aux Jeunes Gens.** Conseils du R. P. Olivaint. 1 vol. 7½ x 5.....0 75
- Le très saint Sacrifice.** Explication des prières et des cérémonies de la messe, à l'usage des prêtres, des communautés religieuses et des personnes pieuses vivant dans le monde. 1 vol. 7½ x 5.....0 75
- Figure exquise.** Jeanne d'Arc, par Léonie de Bagelaira. 1 vol. 7 x 5.....0 88
- Le Rév. P. Louis Millériot,** de la Compagnie de Jésus, par le P. Charles Clair, de la même compagnie. 1 vol. 7½ x 5.....0 50
- Immolation et Charité dans le gouvernement des âmes.** Lettres à une supérieure de communauté, par le R. P. Giraud. 1 vol. 7 x 4½.....0 63
- De l'esprit et de la vie de sacrifice dans l'état religieux,** par le R. P. Giraud. 1 vol. 7 x 4½.....0 88
- Trois retraites à l'usage des religieuses,** par le R. P. Ratisbonne. 1 vol. 7½ x 5.....0 88
- Les origines.** Questions d'apologétique, par M. l'abbé Guibert. 1 vol. 9 x 6.....1 00
-

LES FLEURS

DE LA

POÉSIE CANADIENNE

Deuxième édition considérablement augmentée et précédée d'une préface, par M. l'abbé A. Nantel. 1 beau vol. 9 x 6.....0 75

LA
Semaine
Religieuse
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Offices extraordinaires. — II Un bureau de placement. — III Aux prières. — IV Sainte Philomène. — V L'encyclique *Satis cognitum vobis est*. Analyse. — VI Profession religieuse et prise d'habit chez les sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. — VII Avis au clergé. — VIII C'est aujourd'hui dimanche. — IX Léon XIII. — X Tissu devant composer les scapulaires. — XI S. E. le cardinal Monaco La Valletta. — XII Indulgence de l'autel privilégié. — XIII S. E. le cardinal Bourret.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Annonces. — *Dimanche, le 9.* — Annonce de la fête de saint Laurent, de la solennité de l'Assomption, du jeûne de la vigile, le 14, et de l'ouverture de la retraite pastorale, le 9.

Grand séminaire. — *Dimanche, le 9.* — A 8 heures du soir, ouverture de la première retraite pastorale.

Titulaires. — *Dimanche, le 9.* — Solennité des titulaires de Saint-Laurent et de Saint-Hippolyte.

Dimanche, le 16. — Solennité du titulaire de L'Assomption.

UN BUREAU DE PLACEMENT



A *Semaine Religieuse* a annoncé, dans le temps, la fondation du Patronage d'Youville, situé au coin des rues Lagauchetière et Saint-Urbain.

Nous disions alors, en substance, c'est une œuvre éminemment chrétienne, capable de venir en aide aux jeunes filles instruites et bien élevées, qui se voient obligées de quitter le foyer paternel pour chercher, en ville, une place dans les bureaux ou les maisons de commerce.

L'importance de cette fondation, son utilité sous le rapport moral et matériel, ont été vite comprises ; et aux dévouées fondatrices, les

Sœurs Grises de l'Hôpital Général, les éloges et les encouragements n'ont pas fait défaut.

Mais voici qu'une œuvre annexe, dont l'opportunité est indiscutable, vient d'être attachée au Patronage d'Youville.

Il s'agit d'une maison de pension et d'un bureau de placement pour les servantes.

A cette classe intéressante de jeunes filles exposées, sans protection et sans expérience, à toutes sortes de périls, le nouvel établissement est destiné à rendre des services inappréciables.

Ces enfants de seize à vingt ans, qui viennent de la campagne, pures, bonnes, ingénues, nous voudrions les avertir toutes avant qu'il soit trop tard : qu'elles sachent se défier de certains agents, de certains cochers, de certains employeurs, de certains messieurs et de certaines matrones, rencontrés, le soir surtout, dans les gares ou sur les quais.

Que Dieu les préserve de trop de confiance, d'une première imprudence suivie presque fatalement d'un premier malheur. Le relèvement serait trop difficile !

Ce conseil est bon et mérite d'être entendu.

Ainsi donc, toute jeune fille prudente et désireuse de ne pas se laisser circonvenir par les offres de service et les promesses alléchantes d'inconnus, toute jeune fille qui arrive à Montréal sans engagement préalable et sans y connaître des personnes sûres auxquelles elles puissent se confier, devrait aller tout droit au Patronage d'Youville tenu par les Sœurs Grises, au numéro 583 de la rue LaGauchetière.

Elle sera admise comme l'enfant de la maison et n'aura qu'à se féliciter d'avoir suivi nos conseils.

En attendant qu'on lui ait trouvé une place, elle prendra part à une vie commune dont le règlement très large aura surtout pour but de l'initier à ses futurs travaux.

On ne charge rien pour le logement, et la pension ne coûte que trente cents par jour.

Le stage d'ailleurs sera court, car nous en sommes persuadés, ayant longtemps toutes les bonnes familles de Montréal viendront chercher leurs domestiques au Patronage d'Youville.

Et puis, si les maîtresses ont le droit de faire une enquête sur la valeur morale et les aptitudes des servantes, les religieuses de leur côté ne laissent partir aucune de leurs pensionnaires sans être

certaines que la place offerte ne deviendra pas pour ces jeunes protégées un danger de perversion ou de scandale.

A ces premiers bienfaits s'ajoutent d'autres avantages.

Les directrices de l'œuvre exigent des maîtres que, dans la mesure du possible, ils permettent à leurs domestiques de venir au refuge de temps à autre ; et la plupart des familles sont dignes de tout éloge pour la régularité avec laquelle elles les y envoient.

Les quelques heures que durent ces réunions sont employées, en partie à des amusements variés et à des conversations intimes entre les jeunes filles et les directrices du patronage, en partie à des instructions pratiques sur les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres et à de courts exercices religieux présidés par le chapelain de l'établissement.

Aucune famille ne trouve cela du temps perdu, tant il est vrai que la fidélité à Dieu est la mesure de la fidélité envers les maîtres.

Pour aviser mieux encore à cette double fidélité, les religieuses se proposent d'établir pour leurs protégées une Congrégation de la Sainte-Vierge, avec une retraite annuelle.

Enfin, les bonnes sœurs attendent les ressources pour fonder une infirmerie où l'on recevrait les domestiques malades, et un asile pour celles qui ne pourraient plus travailler.

Que le ciel bénisse tous ces beaux projets !

C'est si triste de voir sans sauvegarde contre les séductions et sans appui dans les infirmités de la vieillesse, celles qui passent la meilleure partie de leur existence à soigner et à servir les autres.

Messieurs les curés de la ville et de la campagne feraient œuvre de zèle en prenant sous leur patronage ce bureau de placement, et en y dirigeant, avec une lettre de recommandation, les jeunes filles de leur paroisse.

Il serait bon, dans ce cas, d'avertir la supérieure, du jour, de l'heure et du lieu de l'arrivée de ces jeunes filles. Grâce à ces sages précautions, les malentendus et les dangers seront évités plus efficacement.

Tous ensemble, faisons des vœux pour le succès d'une entreprise si charitable.

AUX PRIERES

Dame Joséphine Deslaurier, épouse de Joseph Corbeil,
Saint-Jérôme.

SAINTE PHILOMÈNE

(11 AOUT)

SOYONS comme Philomène, par la justice de notre vie, par la vivacité de notre foi, dans la main de Dieu ; nous serons, nous aussi, placés près de son cœur et ce cœur nous sauvera.

« Philomène était une jeune vierge très pure et très aimable ; aux dons de la fortune, de la naissance illustre, Dieu avait ajouté une surabondance d'autres dons naturels qui en faisaient une jeune fille très digne d'être recherchée.

« Le tyran qui régnait alors jeta les yeux sur elle et voulut la faire asseoir sur le trône d'or où il siégeait tout puissant ; il mettait à cette élévation une seule condition : renier sa foi et renier le Christ.

« On sait qu'elle fut la réponse de la jeune vierge ; elle l'avait lue sur le sarcophage qui recouvrait les restes mutilés d'Agnès : *Amo Christum ! J'aime le Christ !*


« Arracher du cœur de la jeune vierge cet amour du Christ, cet amour qui avait fait la joie de son enfance et les délices de sa jeunesse, tous les tyrans du monde ligüés contre elle n'auraient pu y parvenir. Dioclétien dut s'avouer vaincu ; mais dans sa rage et dans son dépit, il envoya le bourreau vers la jeune fille ; elle subit le martyre, et son corps virginal fut jeté dans le Ti !

« Alors Dioclétien, les juges et les bourreaux purent battre des mains, comme autrefois les juifs au pied de la croix de Jésus, et dire : « Nous avons tué la chrétienne. »

« Triste victoire que la leur... Ils avaient brisé son corps, mais l'âme restait libre ; portée sur les ailes de la foi et de l'amour, tout empourprée d'un sang généreux, elle était allée là haut dans les sphères éthérées, s'unir aux chœurs des vierges martyres, ses sœurs et ses devancières, pour suivre le divin Epoux partout où il porte ses pas. »

L'ENCYCLIQUE " SATIS COGNITUM VOBIS EST "

ANALYSE

 L'ENCYCLIQUE sur l'unité de l'Eglise expose, en un magnifique enchaînement de cent douze citations empruntées à la Sainte Ecriture et aux Pères de l'Eglise, la doctrine relative à la constitution de l'Eglise, divine par son origine surnaturelle, par sa fin humaine, par ses membres.

Le Souverain-Pontife réfute l'erreur de ceux qui s'imaginent que l'Eglise est une institution purement humaine, tandis qu'au contraire l'union des éléments humains et des éléments divins est nécessaire à l'Eglise, de même qu'en Jésus-Christ la nature humaine était unie à la nature divine.

Il ne faut pas considérer l'Eglise telle que pourrait la façonner la pensée humaine, mais telle que le Christ l'a fondée sur la base de l'unité, l'appelant sienne, disant : « J'édifierai mon Eglise, lui transmettant le mandat que j'ai reçu de mon Père. »

La doctrine de Jésus-Christ, quoique consignée en grande partie dans les Ecritures, ne pouvait rester à la merci des diverses interprétations des hommes, vu la profondeur de cette doctrine et des mystères, ainsi que la variété des intelligences humaines. Notre-Seigneur a donc choisi des apôtres, leur prescrivant d'enseigner toutes les nations, fondant ainsi un magistère vivant, authentique, perpétuel.

Il n'appartient donc pas à l'individu de repousser quelques vérités sans encourir l'hérésie. La nature de la foi est telle que rien n'y répugne davantage que le fait de croire certaines choses, d'en repousser certaines autres.

Outre le maintien intégral de la doctrine, la mission de l'Eglise embrasse les moyens de sanctification et de salut, l'administration de la chrétienté. Ils calomnient l'Eglise ceux qui disent qu'elle empiète sur les choses civiles et sur les droits des princes.

Dieu a établi l'Eglise ainsi qu'une société supérieure à toute autre par la fin qui lui est assignée. Et comme aucune société ne peut subsister sans un pouvoir suprême, il y a institué l'unité de commandement complétant l'unité de communion. Jésus-Christ a choisi Pierre et ses successeurs comme le fondement et le centre de

l'unité, avec une suprême autorité à laquelle nulle autre n'est supérieure, octroyant à Pierre de ne jamais s'illir dans la foi et de confirmer ses frères.

De cette primauté de Pierre découle l'unité de l'Eglise. Quiconque n'adhère pas à la chaire de Pierre ne peut participer à l'autorité ecclésiastique. Nul ne peut élever une chaire contre la chaire romaine, qui jouit non seulement de l'autorité et de l'honneur, mais de la pleine juridiction sur chaque évêque et sur tous collectivement.

« Qu'ils ne refusent pas d'entendre Notre voix et de seconder Notre charité paternelle, conclut le Souverain-Pontife, ceux qui reconnaissent Jésus-Christ comme le Fils de Dieu et le Sauveur du genre humain, mais qui errent loin de l'Eglise son épouse. Il faut que ceux qui acceptent le Christ l'acceptent tout entier.

« Nous appelons aussi à Nous les hommes que le souffle de l'impiété n'a pas corrompus entièrement et qui recherchent au moins comme Père le Dieu créateur du ciel et de la terre. Que ceux-là aussi Nous entendent, car ils ne peuvent pas être compris parmi les enfants de Dieu s'ils ne reconnaissent pas Jésus-Christ pour leur frère et l'Eglise pour leur mère. »

Léon XIII termine en exprimant la confiance que la miséricorde de Dieu dirigera les volontés des hommes vers l'unité de l'Eglise.

PROFESSION RELIGIEUSE ET PRISE D'HABIT

Chez les sœurs de Sainte-Croix, Saint-Laurent

LE 29 JUILLET 1896

LA cérémonie était présidée par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal.

Ont prononcé leurs vœux : Sr M. de Sainte-Blandine, Dlle Evana Corbeil, Sr M. de la Purification, Dlle Louise Brouillet, Sr M. de Saint-Thomas de Cantorbéry, Dlle L. Young, Sr M. de Sainte Pauline, Dlle Mary-Helen Hennessey, Sr M. de Saint-Denis, Dlle Ellen Connors, de Montréal ; Sr M. de Sainte-Léontine, Dlle Emérentienne Desrochers, de Sainte-Croix, comté de Lotbinière ; Sr M. de Sainte-Léopoldine, Dlle Mectbilde Pilon, de Saint-Timothée ; Sr M. de Sainte-Olive, Dlle Emélia

Cantin, de Saint-Liguori, comté de Montcalm ; Sr M. de Saint-Donatien, Dlle Exiline Valiquette, de Saint-Jérôme ; Sr M. de Sainte-Elodie, Dlle Philomène Roy, de Saint-Eloi ; Sr M. de Sainte-Maximilienne, Dlle Luména Lizotte, de Sainte-Anne de Lapocatière ; Sr M. de Sainte-Dosithée, Dlle Elvine Gignac, de Lafontaine, Ont. ; Sr M. de Sainte-Wénéfride, Dlle Emma Martel, de Saint-Thomas ; Sr M. de Saint-André-Corsini, Dlle Elizabeth Kernan, de New York ; Sr M. de Saint-Pierre-d'Alcantara, Dlle Mathilde Campeau, de Sainte-Scholastique ; Sr M. de Saint-William, Dlle Mary-Jane Horan, de Saint-Alexandre-d'Iberville ; Sr M. de Sainte-Melchilde, Dlle Malvina Boucher, de Saint-Joachim de Shefford ; Sr M. des Oliviers, Dlle Marie Bousquet, de Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe ; Sr M. de Sainte-Paula, Dlle Flora Kennedy, de Saint-Raphaël, Ont. ; Sr M. de Sainte-Albine, Dlle Mary-C. McDougald, d'Alexandria, Ont.

Ont pris le saint habit : Dlle Rose-Anna Précourt, Sr M. de Saint-Hélène-de-la-Croix, Dlle Marie Lebeau, Sr M. de Saint-Brun, de New Bedford, Mass. ; Dlle Marie-L. Roy, Sr M. de Saint-Fabien, de Saint-Eloi ; Dlle Antoinette-Sara Morache, Sr M. de la Visitation, de Saint-Jacques ; Dlle Vitaline Chartrand, Sr M. de Saint-Elzéar, de Terrebonne ; Dlle Sarah Shaw, Sr M. de Sainte-Monique, d'Alexandria, Ont.

Etaient présents : MM. les abbés Lesage, curé du Mile End ; Descarries ; Ryan, curé de Renfrew, Ont. ; Fertin, vicaire à New Bedford ; Demers, chapelain ; le R. P. Laroche, Saint-Laurent.

Avis au Clergé

MGR LaRocque, évêque de Sherbrooke, fera la bénédiction des trois nouvelles cloches de l'église de Chambly, demain, dimanche, le 9 août, à 3 heures de l'après-midi. Tous les messieurs du clergé sont invités à cette cérémonie.

C'EST AUJOURD'HUI DIMANCHE

HISTOIRE

GRAND'MERE, vous avez quelque chose, bien sûr ?

— A quoi le vois-tu, petite ?

— Quand je suis rentrée de l'ouvrage, vous aviez laissé tomber votre tricot, vos mains étaient si tristes, si tristes ! J'ai eu beau montrer mon carnet plein de bonnes notes, vous n'avez même pas souri...

— Eh bien ! oui, ma fille, je suis triste... Je ne vois jamais sans chagrin revenir le Dimanche. Ton père va encore le passer tout entier..... Ah ! si ta mère était là !

— Si maman était là, que ferait-elle, grand'mère ?

— Je n'en sais rien ; mais elle aimait tant le bon Dieu, qu'elle trouvait toujours le moyen d'amener à son service ceux qui lui tenaient au cœur. Dans aucune maison du village, le Dimanche n'était mieux observé que chez nous. Hélas ! tout est bien changé !

— Est-ce que vous et moi nous ne pourrions rien, grand'mère, pour ramener ce bon temps-là !

— Pauvre petite ! que veux-tu que fassent une enfant et une vieille femme ? Ton père n'est pas méchant, il serait le meilleur des hommes, sans cette facilité à se laisser entraîner par les camarades.

Georgette était songeuse.

— Et moi aussi, pensait-elle, j'aime le bon Dieu et j'aime papa ! Grand'mère dit que maman trouvait de bonnes idées dans son cœur... Ah ! comme je vais prier ce soir ! et peut-être que maman qui, de là-haut, voit tout notre chagrin, m'enverra demain une inspiration.

Lorsque Jean, le père de Georgette, rentra de son travail, la fillette alla au-devant de lui, le débarrassa de ses outils et, avec un visage joyeux et des paroles aimables, elle l'entoura de prévenances. Quand elle vint lui dire bonsoir, il l'embrassa plus affectueusement que de coutume, en lui disant d'une voix très douce :

— Comme tu ressembles à ta mère !

Cette parole la paya de toute sa peine, elle s'endormit le cœur plein d'espoir. « Maman m'aidera, » se disait-elle.

Le lendemain, elle se leva de bonne heure, fit promptement sa toilette, et, après avoir dit sa prière avec une nouvelle insistance, elle habilla sa grand'mère, car l'âge et les rhumatismes rendait la pauvre femme incapable de se tirer d'affaire toute seule.

Elle servit à déjeuner, puis elle attendit ; le cœur lui battait bien fort.

A sept heures, un pas trop connu se fit entendre du dehors ; puis, la porte s'ouvrit et laissa voir Jacques le sabotier ; il venait, selon son habitude prendre le père de Georgette.

Le moment redouté était arrivé ! Déjà Jean se dirigeait vers la porte. Georgette s'élança vers lui et, passant sa main sur son bras, elle le regarda d'un air suppliant :

— Père, dit-elle, c'est aujourd'hui Dimanche !

— Eh bien ! est-ce qu'on ne peut pas sortir aujourd'hui comme les autres jours ? fit le père surpris.

L'enfant reprit doucement :

— Le Dimanche n'est pas un jour comme les autres, père ; le Dimanche est le jour du repos, de la prière, de la vie en famille. C'est le bon Dieu qui l'a ainsi ordonné.

— Voilà la première fois que tu me fais cette observation !

— J'en avais au cœur le désir depuis bien longtemps..., mais je n'osais pas... Nous sommes si tristes, grand'mère et moi, quand vous nous laissez seules le Dimanche !

— Eh bien ! Jean as-tu fini ? dit brusquement le camarade... Une paire de sabots à la main, il s'impatientait de cette attente prolongée.

— Une minute, je te suis, Jacques. Qui donc t'a donné le courage de me parler aujourd'hui, petite ?

— C'est maman...

— Comment ta mère ? Ma pauvre Marie, elle est morte depuis bientôt cinq ans...

— Oui, mais du ciel elle nous suit sur la terre. Elle a bien du chagrin j'en suis sûre, de voir que nous n'accomplissons pas la loi du bon Dieu... Elle est peinée aussi de voir que vous laissez sa vieille mère et votre petite Georgette seules tout un grand Dimanche... Je serais si fière d'aller à la messe à votre bras, père...

Jean sourit.

— Est-ce pour aujourd'hui ou pour demain ? cria Jacques avec humeur.

— Prends les devants, mon vieux, je te rejoindrai tout à l'heure.

Il faut dire que l'ami Jacques se faisait payer à boire par Jean tous les dimanches, et qu'il voyait sa bonne aubaine bien près de lui échapper. Aussi ne voulut-il pas abandonner la place et restait-il témoin mécontent de cette petite scène.

— Dites oui, père, reprit l'enfant ; le bon Dieu nous bénira, il vous gardera la santé et vous rendrez heureuses trois personnes : grand'mère, Georgette et... ma chère maman.

— Comme tu lui ressembles ! répétait-il involontairement.

— En souvenir d'elle, père faites quelque chose pour votre Georgette... Vous verrez comme il passera gentiment, ce Dimanche...

— Allons, dis à ta grand'mère que je vous reste... Jacques, il faut en faire ton deuil, tu iras sans moi aujourd'hui. Je n'ai pas le cœur de contrarier cette petite. Fais comme moi : donne de la joie à tes enfants... et à ta femme pendant que tu l'as encore...

— Décidément, cette petite l'a ensorcelé, grommela Jacques très fâché ; et il partit en frappant la porte.

Pendant ce temps, Georgette tout heureuse avait ouvert le battant de la vieille armoire de chêne ; elle en tira une belle chemise blanche, le pantalon, l'habit et le chapeau des jours de fête ; elle les déposa soigneusement sur le lit de son père. Puis, après une caresse donnée à Tom en passant, elle courut embrasser sa grand'mère. La pauvre femme avait suivi silencieusement le combat entre le bon et le mauvais ange ; mais comme sa prière était ardente, et quelle action de grâces s'élevait en ce moment de son cœur si déshabitué de toute joie !

La journée se passa de point en point selon le plan combiné par Georgette, et le soir la retrouva devisant gaiement avec son père et sa grand'mère, au coin d'un bon feu, où rôtissaient des marrons. La fille avait décidé que ce serait le régal des soirées du Dimanche pendant l'hiver.

— Quelle excellente journée nous avons passée, père ! Voyez grand'mère ; elle est rajeunie de dix ans ! et votre Georgette est contente, contente !

— Elle sera contente tous les Dimanches, car tous ressembleront à celui-ci. On n'est pas une brute, après tout, on est un homme, et après avoir eu pendant dix jours la tête baissée sur son ouvrage, il est bien bon de la relever pour regarder en haut et reprendre courage. Donc, c'est marché conclu, Georgette.

Lequel des trois était le plus heureux, il serait difficile de le dire ; mais, lorsque sur le point de se coucher, Georgette, après avoir remercié Dieu du secours qu'il lui avait apporté, regarda la photographie de sa mère, il lui sembla que celle-ci, lui souriait et qu'elle lui disait doucement : « Ma fille, je suis contente de toi. »

Le Dimanche catholique.

LEON XIII

D'UNE étude publiée par M. Boyer d'Agen dans l' *Univers*, et rappelant une réception de 1894, nous détachons ce portrait de S. S. Léon XIII :

Un buste long et maigre, où l'on devine un corps de grande et fine taille, laisse à peine soupçonner dans la soucane étroite et flottante qui l'habille, si un habit peut revêtir un fantôme. Du cou de ce corps de fantôme, tombe un cordon et une croix pectorale qui devrait se fixer sur la rangée médiale des boutons ; mais cette croix laisse ce cordon s'en aller et flotter presque de gauche à droite, comme pour indiquer l'élan immaîtrisable de l'âme ardente du vieillard.


Car si le corps est d'un jeune homme, ou mieux d'un homme qui n'a plus d'âge, la tête aux cheveux fermes, que coiffe une calotte, accuse par les profondes rides du visage la marque de soucis couvains et d'inquiétudes presque séculaires, et les épaules toute légères et toute d'aristocratique élégance ne semblent nullement alourdies.

L'ovale fortement accusé de ce très haut visage ressemble, par la lumière et l'ombre qui s'y jouent mélancoliquement, à une de ces rosaces oblongues de cathédrale où le soleil du matin et du soir paraît toujours ardent, entre les allégresses des aurores et les tristesses des crépuscules. Il y a comme un miroir complet du monde heureux et malheureux, sur cette

face de vieillard dont le front vaste monte en dôme jusqu'aux sérénités mystérieuses du rêve et de la paix célestes, quand le menton allongé semble vouloir percer du côté de la nature les arcanes malsains qu'il scrute avec la pénétration d'un homme de science travaillant à détruire la chimère moderne.

Le caractère saillant et vif des autres traits ne sert qu'à mieux marquer le rêve et la réflexion que ce visage accuse : les petits yeux, qui brillent comme deux étoiles au ciel, comme deux lampes sur la table d'un infatigable savant ; le nez puissant, dont l'arête effilée ne connaît de mesure que dans l'obstacle pénétré et partagé en deux, et dont les larges narines attestent du souffle fort qui les anime ; la bouche aux lèvres minces qui peuvent servir d'ailes à la bénédiction montant à Dieu, ou de fouets à l'anathème descendant vers les hommes ; et pour achever ce portrait du représentant de la plus vieille et de la auguste autorité qui soit au monde, cette double frisure des cheveux qui font l'aïeul si vénérable ; cheveux blancs couvrant les tempes, comme les ailes de l'Esprit et de la mystique Colombe.

TISSUS DEVANT COMPOSER LES SCAPULAIRES

 sait qu'en matière d'indulgences il est indispensable de se conformer strictement aux conditions imposées par l'Eglise. Il paraît que les scapulaires qu'on trouve dans le commerce sont en feutre de laine pour la plupart ; la proportion même serait de 90 pour 100. Autrefois, ils étaient tous en drap tissé ; la concurrence, la tendance au bon marché les a fait confectionner en laine foulée.

Ces scapulaires sont-ils dans les conditions prescrites ? La réponse résultera de l'exposé des faits : Au mois d'août 1868, le Général des Rédemptoristes posa à la Sacrée Congrégation des Indulgences diverses questions relatives aux scapulaires. Le considérant dont il les fit précéder était ainsi formulé : « Comme les petits scapulaires que les fidèles ont coutume de porter ne sont autre chose, par leurs origines et dans leurs institutions, que la réduction à des proportions moindres des scapulaires propres aux divers ordres religieux, on demande à la Sacrée Congrégation des Indulgences la solution de

doutes suivants, tant pour les scapulaires anciens que pour ceux d'institution plus récente. »

— Voici le second de ces doutes :

« Le mot *pannus* (drap), employé communément par les auteurs, doit-il être pris au sens strict, en sorte qu'il s'entende seulement de la laine tissée : ou bien peut-il s'entendre aussi de la laine tricotée ou travaillée de toutes autres manières ? » La Sacrée Congrégation répondit : « Oui, pour la première partie de la demande : non, pour la seconde. »

Il est donc certain que la matière des scapulaires doit être de vrai drap, de drap tissé, tel que celui qui sert à faire les grands scapulaires des religieux, auxquels l'imposition du petit scapulaire vient affilier les fidèles.

Cette réponse fut formulée par la Sacrée Congrégation, le 20 juillet 1868, et confirmée par le Pape Pie IX, le 24 août de la même année.

Elle s'applique comme la question elle-même, à tous les scapulaires, à ceux d'institution récente comme aux scapulaires anciens, du moins à ceux par lesquels on est affilié à un ordre portant un grand scapulaire de même couleur.

C'est ce qui a lieu pour les scapulaires du Mont-Carmel, de la Sainte-Trinité, etc. Le scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception ne doit pas être excepté, car il est porté comme vêtement par les religieuses Théatines de Naples dont la fondatrice le reçut des mains de la Très Sainte Vierge.

Faisons remarquer qu'il est toutefois permis d'ornez un peu le tissu de laine ; ainsi, il n'est pas défendu d'y broder ou d'y brocher une croix, etc. Il n'est même pas nécessaire que la matière qui sert à ces ornements soit de laine ni de la même couleur que le scapulaire, pourvu que ces ornements ne s'étendent point trop. L'image de la Très Sainte Vierge, qui y est ordinairement ajoutée, n'est point nécessaire, quoiqu'il soit louable de l'y placer.

Par conséquent, les personnes qui auraient été admises dans la Confrérie du Mont-Carmel ou dans des Confréries similaires, par l'imposition d'un scapulaire en feutre, ne formeraient point partie de ces Confréries et n'auraient aucune part aux indulgences.

Pour remédier à cet état de choses, au moins en ce qui concerne le passé, le 20 juin 1895, le R. P. Vicaire Général des Carmes Déchaussés a obtenu du Saint-Père la revalidation pour toutes les

réceptions dans la Confrérie du scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel qui seraient nulles pour un motif quelconque. Mais, à l'avenir, si l'on veut s'assurer de la validité de la réception, il faudra n'imposer que des scapulaires tissés. Les personnes qui actuellement portent des scapulaires en feutre de laine doivent changer, si elles veulent être réellement couvertes du saint habit.

SON EM. LE CARDINAL MONACO LA VALLETTA

SON Eminence le Cardinal Monaco La Valletta, doyen du Sacré Collège, est mort subitement, le 14 juillet, à Agerola, près Naples.

Ce prince de l'Église était né à Aquila, le 23 février 1827. Nommé prélat et attaché à la Congrégation de l'Inquisition, au lendemain de son ordination sacerdotale, il sut résoudre, avec beaucoup de prudence, les questions les plus ardues.

Aussi Pie IX, appréciant les mérites du docte prélat, le nomma archevêque d'Héraclée et peu après, au consistoire de mars 1868, il le créa cardinal.

Il devint cardinal vicaire, grand pénitencier et évêque d'Ostie et de Velletri. Il fut un des trois légataires de Pie IX.

Doué d'une énergie extraordinaire, et bien que malade, le cardinal qui avait gardé une remarquable lucidité d'esprit, se faisait transporter aux pieds du pape pour y prononcer le discours que lui réservait sa charge de doyen.

L'éminent cardinal jouissait d'une grande influence dans le Sacré-Collège. Très apprécié de S. S. Sainteté Pie IX et de S. S. Léon XIII pour la sûreté de son jugement et la droiture de ses intentions, ainsi que pour l'étendue de sa science et la noble indépendance de son caractère, il se montra toujours homme d'Église, préoccupé avant tout des droits de Dieu et du bien des âmes.

Il était archiprêtre de la basilique de Latran, protecteur d'un grand nombre d'ordres religieux et de bonnes œuvres. Il faisait partie de la plupart des congrégations romaines.

INDULGENCE DE L'AUTEL PRIVILÉGIÉ

TOUT prêtre qui célèbre la messe soit à un autel privilégié, soit avec le privilège personnel, gagne une indulgence plénière applicable, par forme de suffrage, à un défunt pour lequel il célèbre. Ce principe est connu de tous nos lecteurs. Mais il nous paraît utile de rappeler les conditions auxquelles la S. Congrégation des Indulgences a rigoureusement attaché l'obtention de cette précieuse faveur :

1^o Quand le prêtre célèbre à un autel qui est privilégié tous les jours, il est obligé, pour gagner l'Indulgence du privilège, de dire la messe en noir, chaque fois que cette couleur est permise ; les jours où cette couleur est défendue, il gagnera l'indulgence en se conformant aux rubriques. Cette même règle s'applique au prêtre qui jouit du privilège personnel *quotidien*.

2^o Le prêtre qui n'a droit à la faveur de l'autel privilégié qu'un certain nombre de jours par semaine, doit choisir, pour user de son privilège, les jours de la semaine où il est permis de célébrer en noir. Si toutefois, durant une semaine, il ne se trouve pas assez de pareils jours, il n'est pas alors obligé d'attendre à la semaine suivante ; mais il gagne l'indulgence en disant la messe du jour ou une messe votive, avec la couleur voulue.


3^o Lorsque la messe est célébrée à un autel qui jouit du privilège local pour deux, trois, quatre jours de la semaine, si ces jours sont fixés, on gagne l'indulgence en disant la messe avec la couleur du jour, si la *messe de Requiem* n'est pas permise ces jours-là, et alors même qu'il y aurait dans la semaine d'autres jours où elle serait permise. Quand les jours ne sont pas fixés, il faut s'en tenir à la règle énoncée au n^o 2.

4^o Pour gagner l'indulgence de l'autel privilégié, il ne suffit pas de dire la messe, même en noir, et à l'intention d'un défunt en particulier. Il faut encore que le prêtre fasse l'*application spéciale de l'indulgence* au défunt pour lequel il célèbre ; et, s'il y en a plusieurs, il doit en choisir un qui bénéficiera du privilège. Cette condition prouve que l'application de l'indulgence est la conséquence du libre exercice de la volonté.

du célébrant. Par conséquent, rien n'oblige le prêtre, à moins d'une promesse formelle, à appliquer à telle âme, plutôt qu'à telle autre, l'indulgence dont il dispose ; il peut donc librement choisir son jour parmi ceux qui sont permis comme il peut aussi se refuser à profiter du privilège.

Bulletin religieux de Montauban.

SON EM. LE CARDINAL BOURRET

 L'ÉGLISE de France vient de perdre un de ses plus éminents prélats, son Eminence le Cardinal Bourret, évêque de Rodez et de Vabre, décédé le 10 juillet, muni des sacrements de l'Église.

Mgr Bourret, était âgé de 69 ans ; il était né à Labro (Ardèche), le 9 décembre 1827, d'une famille profondément chrétienne ; il entra à 14 ans au petit séminaire de Paz, puis au grand séminaire du diocèse de Viviers, d'où il vint à Saint-Sulpice.

Il eut pour condisciples le cardinal Langénieux, le cardinal Thomas, Mgr Hugonin, Mgr Lagrange, Mgr Leuilleux. Trop jeune pour être ordonné, il fut professeur à Privas en 1849 et 1850 ; et une Passion qu'il prêcha bientôt comme diacre révéla son talent.

Il vint prendre sa licence des lettres aux Carmes, à Paris, et y fut ensuite répétiteur.

Ordonné prêtre en 1851, il se fit recevoir docteur ès lettres et licencié en droit pour être auditeur ecclésiastique au Conseil d'Etat, suivant un projet qui n'eut pas de suite.

En 1857, à l'assassinat de Mgr Sibour, il rentra en son diocèse d'où Mgr Guibert, appelé à Tours, l'emmena comme secrétaire ; il passa son doctorat en théologie et en droit canonique à la Sorbonne où il fut professeur, pendant dix ans.

Chanoine de Paris en 1866, il fut très lié avec le cardinal Lavigerie, il l'accompagna à Alger et à Rome.

Lors du concile, il fut consultant.

Aumônier pendant la guerre, il échappa à la commune et vint alors avec le nonce, Mgr Chigi.

Nommé évêque de Rodez le 19 juillet 1871, il fut revêtu de la pourpre en juin 1893.

THE CHANTELOUP Manufacturing Co.

Successesseurs de E. Chanteloup

Manufacturiers de CLOCHES

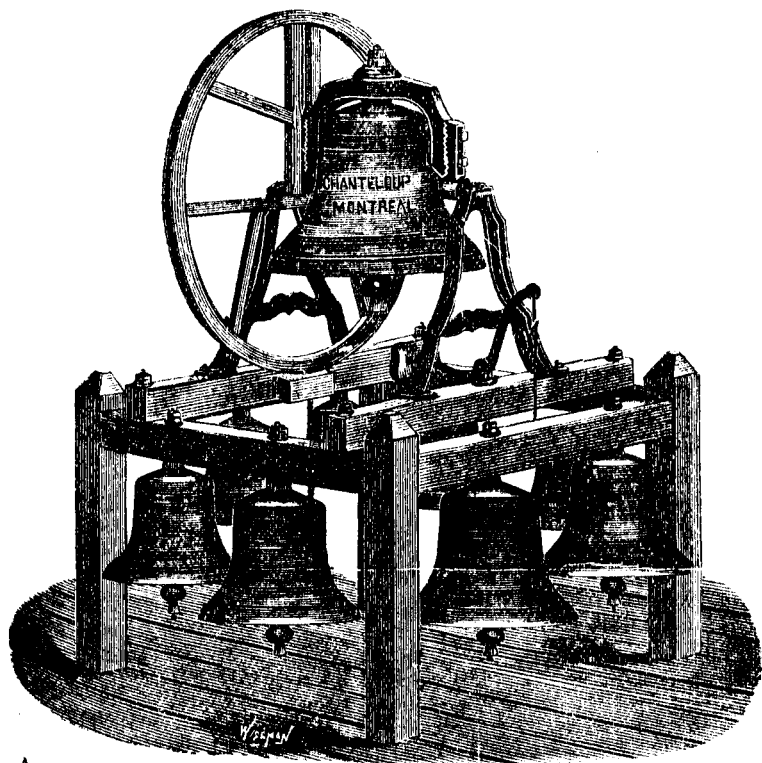
Pour Eglises, Couvents, Ecoles, Universités, Collèges, Hôtel-de-Ville, Alarmes pour le Feu, Cadrans dans les tours, Manufactures, etc.

Suspendues avec les meilleurs jougs à équilibre.

Chaque Cloche est garantie.

Les cloches que nous manufacturons sont du plus pur alliage et ne sont pas surpassées pour l'ampleur et la richesse de sons, la forme et les propriétés acoustiques.

Plusieurs centaines en usage dans tout le pays



Aussi : LITS EN FER pour Couvents, Collèges Hopitaux et institutions religieuses.

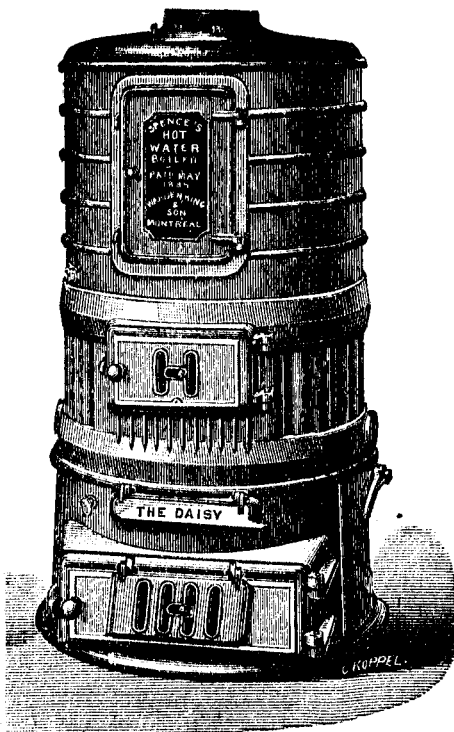
OUVRAGE EN FER, cuivre, etc., exécuté soigneusement et à bonnes conditions.

FOURNAISES, appareils de chauffages, etc.

CONDITIONS SPECIALES pour le clergé et les communautés religieuses.

587 A 593 RUE ORAIG, MONTREAL

FOURNAISES A EAU CHAUDE



“Daisy”

— DE —

12 GROSSEURS

DIFFÉRENTES

POUR L'USAGE DES

Collèges, Couvents,

Eglises,

Ecoles publiques,

Edifices

— ET —

Résidences de toutes
sortes.

ASILE DES ALIÉNÉS.—(Hospice Saint-Jean de Dieu).

Longue-Pointe, P. Q., 9 avril 1891.

**MM. WARDEN KING & SON,
MONTREAL.**

MESSIEURS. — Nous avons actuellement en service dans les bâtisses de l'asile de la Longue-Pointe, quatorze de vos fournaises à eau chaude “DAISY” No 8.

Durant l'hiver dernier, qui fut long et rigoureux, elles nous ont fait un bon service, étant économiques et faciles à diriger. Durant les vingt années passées nous nous sommes servis de différentes fournaises, et nous n'hésitons pas en disant qu'aucune ne nous ont donné la satisfaction et les résultats que nous avons eus avec la fournaise “DAISY”; aussi la recommandons-nous en toute confiance aux personnes qui auraient besoin de fournaises à eau chaude, soit pour grandes ou petites bâtisses.

Votre dévouée,

SR THÉRÈSE DE JÉSUS,

Supérieure provinciale.

Demandez nos catalogues.

WARDEN KING & SON

637, rue Craig, Montréal

WM. RODDEN & CIE

SUCCESEURS DE DAY & DEBLOIS

OUVRAGES en FER et D'ARCHITECTURE en GENERAL

110 a 120 Rue Anne

Colonnes, Pilastres, Grillages,
Balustres d'Escaliers, Etc.

Estimations fournies sur demande.

FOURNAISES A EAU CHAUDE,

ACCESSOIRES A VAPEUR EN FONTE,

BAINS, EVIERS, PATRONS ET MOULAGES.

Confections sous le plus court delai.

TELEPHONE 123.



MAURICE PERRAULT

ARCHITECTE


97 RUE ST-JACQUES

Banque du Peuple

Telephone 696.

MONTREAL. Can.

Spécialité : Edifices religieux et publics.



AUX MESSIEURS DU CLERGE VIN DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos Vins de Messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'Huile d'Olive pour lampe de sanctuaire ainsi que Cierges approuvés.

HUDON, HEBERT & CIE, Importateurs de Vins et Liqueurs en Gros
41 RUE ST-SULPICE ET 22 RUE DeBRESOLLES MONTREAL

B. E. MCGALE **PHARMACIEN**

2123 RUE NOTRE-DAME

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 " à 9.30 " "

MONTREAL

VIGNOBLES CANADIENS Comté d'Essex, Ontario

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE, Propriétaires
SANDWICH, Ont.

Nos vins sont aussi en vente chez MM. P. J. MONTREUIL, Lévis, P. Q. et L. J. TREMPE, Sorel, P. Q.



CLOCHES POUR EGLISES

Mears & Stainbank

Etablis en 1570

FONDERIE DE CLOCHES DE WHITECHAPEL, (LONDRES, ANG.)

Meneely & Cie

Etablis en 1826

WEST TROY, N.

HUGH RUSSELL

AGENT

185 rue ST-JACQUES

Temple Building, MONTREAL

Pharmacie



Laviolette & Nelson

1605 RUE NOTRE-DAME

COIN DE LA RUE ST-GABRIEL

MONTREAL

Propriétaires des Poudres Anti-Rhumatismales du Dr Nelaton.

Prescription pour le Rhume du Dr Nelson.

PATE du Dr CHEVALIER à la Gomme d'Epinette et au Baume de Tolu

F. ED. MELOCHE

Professeur à l'École des Arts de Montréal

Médaille à l'Exposition de Chicago, (1893)

DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PRINTURE

References : Au-delà de cinquante églises et chapelles décorées depuis 1880, dans toutes les parties du Dominion ; entre autres : Les église de N.-D. de Bonsecours, Ste-Cunégonde et St-Vincent de Paul à Montréal ; celles de Ste-Marie de la Beauce, St-Jean, P. Q., Winnipeg, Tignish, I.P.E., St-Philippe d'Argenteuil, des Jésuites à Québec, St-Albans, E. U. La cathédrale de Pembroke, le tableau de la cathédrale de Valleyfield, la chapelle du couvent du Sault-au-Récollet.

TELEPHONE BELL 6478 : Plans, Devis, Estimes et Expertises.

Domicile et Ateliers : No 184 rue Berri,

Montréal.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER

Poseur d'Appareils à Eau Chaud, Couvertures, Etc.

No 46, rue Ste-Marguerite, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc.

2097 RUE NOTRE-DAME.

PHOENIX DE LONDRES

CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Fondée en 1782.

Succursale Canadienne établie en 1804.

Reclamations payées pour dommages résultant de l'incendie depuis l'établissement de la Compagnie : Plus de \$100,000,000.

Bureau Principal ; No. 35, rue St-François-Xavier, Montréal.

PATERSON & SON, Agents Généraux

SIMÉON MONDOU,

G. A. RAYMOND & CIE,

} Agents de la Section Française.

LA ROYALE

OIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000.00

Wm. TATLEY, agent général

E. HURTUBISE et A. ST-CYR, agents du département français

Bureau principal : Coin de la Place d'Armes et de la rue Notre-Dame

O. DEGUISE

ENTREPRENEUR

BRIQUETEUR

28 rue MONTANA

M. O. DEGUISE se charge d'exécuter promptement tout travail en briques et en ciment à des prix modérés.

Tel. Bell 7183

Vins de Messe !

NOUS OFFRONS A MESSIEURS LES MEMBRES DU CLERGE

Un assortiment complet de

VEILLEUSES, HUILE OLIVE pour Sanctuaire

VINS DE MESSE de Qualité Supérieure.

Nous ne demandons qu'un essai. Ecrivez pour prix et échantillons

LAPORTE, MARTIN & CIE, No 79 a 78, rue St-Pierre, - Montreal

ÉPICIER EN GROS

F. LEFEBVRE

TELEPHONE 3040

F. E. DUQUET

F. LEFEBVRE & CIE

Peintres-Décorateurs

MAISONS ET ENSEIGNES

Coloriage, Imitation et Tapissage. Lincrusta Walton une spécialité
103 RUE MANSFIELD, MONTREAL

Nous avons décoré un grand nombre d'églises, parmi lesquelles : l'église de la Nativité, Hochelaga, St-Antoine, St-Gabriel, Lachine, la chapelle du séminaire de philosophie à Montréal etc., etc.

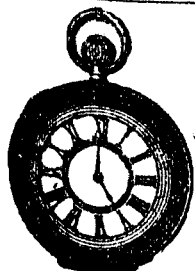
E. D. COLLERET, Ferronneries Coffres-Forts

PEINTURES, HUILES. ETC.

522½ — RUE CRAIG — 522½

Téléphone Bell 1638.

MONTREAL



A. MONGEAU

. . Horloger . .

BIJOUTIER, OPTICIEN

Et Graveur Général

42, RUE ST-LAURENT

Entre les rues Craig et Vitré

MONTREAL

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour menuisiers, Charpentiers, Meubliers, etc., une spécialité.

390 RUE ST-JACQUES, 390.

" AU BON MARCHÉ "

MAISON ALPHONSE VALIQUETTE

IMPORTATEUR DE

(Etabli en 1870)

Marchandises Françaises Anglaises et Américaines,
Tapis et Fournitures de Maison.

Specialites : PRELARTS, 4, 6 et 8 verges de large

Prix spéciaux pour Couvents, Collèges et Communautés religieuses.

1883 et 1885 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

N. SIMONEAU ELECTRICIEN
— PRATIQUE

Bureau : 2151 rue Notre-Dame - Montreal

Longue expérience dans la manufacture et le posage d'appareils électriques, réparations et ouvrages neufs de tout genre. Appareils électriques toujours en mains. Spécialité pour le posage de fil pour la lumière électrique.

— Référence Archevêché de Montréal. **TELEPHONE BELL 1275.**

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

FABRICANTS ET IMPORTATEURS DE —

Chapeaux Romains

En Peluches françaises, en Soie, en Cachemire et en Feutre.

AUSSI :

Nous avons constamment en main un assortiment très complet de **Pardessus en caoutchouc**, importé spécialement pour Messieurs du Clergé.

Nous sollicitons respectueusement une visite.

CHS DESJARDINS & CIE

1537 RUE STE-CATHERINE

J. B. LASNIER & FILS

FABRICANTS DE

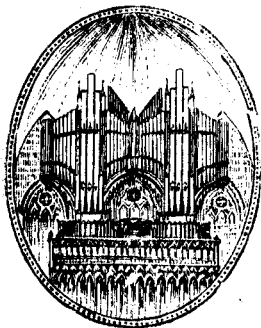
Cierges de toutes dimensions

Fournisseurs de l'archevêché de Montréal et des principales maisons religieuses de la Province.

Importateurs des VINS de MESSE de SICILE d'ESPAGNE et d'ALGERIE

Tiennent comme spécialité L'HUILE D'OLIVE, les THES, les CAFES des MEILLEURS CRUS.

Adressez à J. B. LASNIER & FILS, Montréal ou Lévis



MAISON FONDÉE EN 1878.

CASAVANT FRERES

Facteurs d'Orgues

ST-HYACINTHE, P. Q.

Orgues a Transmission Electrique, Pneumatique ou Tubulaire, Soufflerie Electrique et Hydraulique.

REFERENCES : Orgues de N. D. de Montréal, (le plus grand du Canada), Cathédrale de Montréal, Cathédrale d'Ottawa, Cathédrale de St-Hyacinthe, N.D. de St-Hyacinthe, St-Joseph d'Ottawa, St-Patrice, Montréal, St-Anne de Beauport.

Orgues d'occasion à vendre à bonne composition.